

1. *Débitrice:* **Annibale Pagani S.A.**, rue de la Rauracie 2,  
2340 **Le Noirmont**
2. *Remarques:* Le Juge soussigné porte à la connaissance des intéressés que, par jugement du 3 mai 2004, il a homologué le concordat par abandon d'actifs proposé à ses créanciers par Annibale Pagani S.A.  
Tribunal de première instance Juge civil du Jura  
2900 Porrentruy 2  
(02257976)